

Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, a dévoilé les 33 projets aidés, dont 6 sont en Bretagne

En déplacement à Plévenon (Côtes-d'Armor), au cap Fréhel, vendredi 4 novembre 2022, le secrétaire d'État à la Mer, Hervé Berville, a annoncé les 33 lauréats de la deuxième vague du fonds d'intervention maritime. Y figurent six projets bretons.



Le secrétaire d'État à la Mer Hervé Berville était de passage sur ses terres costarmoricaines pour annoncer les lauréats du fonds d'intervention maritime, dont va bénéficier la tour Vauban, située sur le cap Fréhel. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Thibault BURBAN. Publié le 04/11/2022 à 14h46

[Écouter](#)

Avant le départ de [la Route du Rhum](#), à Saint-Malo, le [secrétaire d'État chargé de la mer, Hervé Berville](#), en a profité pour faire un petit détour dans son ancienne circonscription des [Côtes-d'Armor](#), celle de [Dinan](#), au niveau du cap Fréhel, vendredi 4 novembre.

En marge d'un point d'étape sur les trois premières années du [label Grand site de France cap d'Erquy – cap Fréhel](#), le Costarmoricain a dévoilé les 33 lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets du fonds d'intervention maritime (FIM), doté de 17,5 millions d'euros en

2022. « Ces aides permettent de soutenir l'aménagement des territoires sur les enjeux maritimes et littoraux, mais aussi l'innovation et le patrimoine », a rappelé Hervé Berville.

Deux projets pour les sédiments de la Rance

Parmi les projets lauréats, six s'inscrivent en Bretagne. Dont la restauration d'un des plus vieux phares bretons, celui du cap Fréhel, dit tour Vauban, pour laquelle l'aide accordée (230 000 €) participera à « **retrouver l'état que ce joyau pouvait avoir en 1702** ».

Autre restauration soutenue, celle du phare de l'Île aux Moines, dans le golfe du Morbihan (350 000 €), qui accueillera à terme des équipes scientifiques.

Pour cette seconde vague, l'aide la plus importante, 1,9 million d'euros, revient à la modernisation du musée des phares et balises d'Ouessant et à l'ouverture du phare du Creac'h au public.

Toujours dans le Finistère, [la construction d'un bateau 100 % écologique aux Glénan, mettant en avant les métiers de la mer, obtient 200 000 €](#).

Enfin, projet symbolique pour celui qui avait été réélu député de Dinan lors des dernières législatives, la valorisation des sédiments de l'estuaire de la Rance, fait l'objet de deux aides. La première, de 200 000 €, est dirigée pour une étude de faisabilité afin de développer une filière de matériaux de construction préfabriqués à partir de sédiments. La seconde, de 100 000 €, pour l'expérimentation de réemploi de sédiments de dragage dans la conception d'aménagements cyclables.

UPPM revue de presse